

TRANSMANCHE 2019

Equipement de sécurité pour une navigation Semi Hauturière inf à 60 mn

2 Extincteurs	
Dispositif d'assèchement manuel + 2 seaux équipés d'un bout	
Dispositif de remorquage (bout + taquet d'amarrage)	
Ligne de mouillage appropriée au bateau	
Annuaire des marées (bloc marine- almanach)	
Pavillon national + N et C	
3 feux rouges à main	
Compas magnétique + compas de relèvement	
Cartes marines officielles des zones fréquentées	
Règlement international pour prévenir les abordages en mer (bloc-almanach)	
Descriptif du balisage	
Réflecteur radar + antenne VHF de secours conseillée	
Radeau de survie (conforme D240-2.15)	
Matériel pour faire le point+journal de bord	
Livre des feux tenu à jour (bloc-Almanach)	
Dispositif pour remonter à bord	
Dispositif de réception des bulletins météorologiques	
Sondeur-GPS	
Dispositif pour libérer le gréement (cisaille – scie à métaux)	
VHF fixe 25 W avec antenne en tête de mat (+vhf portable conseillée)	
Ligne de vie en place + pinoches à proximité des passes coque	
Harnais et longes par personne embarquée + équipement individuel de flottabilité (150Nw)- date validation percuteur sur les gilets	
Trousse de secours conforme à l'article D240- 2.16	
Dispositif lumineux pour la recherche et le repérage de nuit(bouée fer à cheval + feu à retournement)	
Lampe torche / projecteur de forte puissance	
Flash light/personne embarquée	
Nombre de personnes embarquées.....	
Autonomie en carburant pour effectuer 110 mn	
1 titulaire du certificat de radio restreint/bateau	

Le RIPAM prévoit que tout navire doit disposer à son bord du matériel suivant :

- Boule de mouillage
- Marque de forme conique
- Feux de navigation

Je soussigné

Skipper du bateauFRA

Certifie sur l'honneur avoir à mon bord, l'intégralité de l'équipement de sécurité pour une navigation semi hauturière.

Fait à l'Aber-Wrac'h le :

Signature